

7 septembre 1999 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'importance de Saint-Pierre-et-Miquelon pour la France et l'Europe, la défense des intérêts de l'archipel en matière de pêche, le développement de nouvelles activités, la recherche pétrolière et le transport maritime, notamment, Saint-Pierre-et-Miquelon le 7 septembre 1999.

Monsieur le ministre,

Monsieur le préfet,

Messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les élus,

Mes chers compatriotes de Saint-Pierre-et-Miquelon,

C'est assez fascinant pour moi, à peine le Canada quitté, me voici en France, à 5 000 kilomètres de Paris, et vous m'accueillez, gentiment, chaleureusement, vous, mes compatriotes d'Amérique du Nord.

Me voici sur cette terre française à la beauté sauvage, élégante, à l'hospitalité chaleureuse. Ce charme, auquel tant de voyageurs furent sensibles, je ne l'ai pas oublié. Et mes premiers mots seront pour vous dire le plaisir que j'ai de revenir dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, douze ans presque jour pour jour après la visite que je vous ai faite lorsque j'étais Premier Ministre, en 1987.

Oui, je suis heureux d'être chez vous.

Saint-Pierre-et-Miquelon, c'est la France aux portes du continent nord-américain, la France tout contre les côtes du Canada c'est le savoir-faire français, c'est un avant-poste de la culture française à la lisière de l'Amérique.

Entouré de trois provinces anglophones, Saint-Pierre-et-Miquelon, par le biais notamment de RFO, diffuse bien, efficacement, notre voix chez nos voisins.

Saint-Pierre-et-Miquelon, c'est la France, mais c'est aussi une parcelle d'Europe en Amérique du Nord. Pour nous Français et pour tous les Européens, c'est un atout dont nous ne mesurons sans doute pas suffisamment l'importance et la portée.

Demain, grâce à vous, l'euro sera présent au contact direct du dollar canadien et américain.

Chefs d'entreprises, responsables de l'administration viennent en voisins dans l'archipel se familiariser avec notre nouvelle monnaie européenne. Et comment ne pas souligner votre appartenance à un puissant ensemble économique dont vous êtes en fait l'une des têtes de pont ?

C'est avec confiance, mes chers compatriotes, que la métropole s'en remet à vous pour constituer ce relais privilégié vers le continent nord-américain. Elle a toutes les raisons pour le faire.

Je connais l'attachement que vous manifestez à la mère patrie depuis près de cinq siècles. Le prix eulent payé vos îles pour devenir, au plus profond du malheur, le symbole de l'indépendance

prix qu'ont payé vos îles pour devenir, au plus profond du maréchal, le symbole de l'indépendance de la France. Le Général de Gaulle l'a rappelé avec émotion en 1967, ici, à Saint-Pierre, sur la place qui porte son nom. Ce patriotisme, cet amour de la liberté, votre archipel en a donné un magnifique exemple au monde entier, comme en témoigne l'exposition organisée par les anciens des Forces Françaises Libres que j'ai eu tout à l'heure l'honneur de saluer. Et, me référant à ce passé glorieux, je voudrais témoigner de l'estime que nous avons tous pour l'Amiral Muselier dont le petit-fils est aujourd'hui parmi nous.

La France connaît également les qualités qui font la force de votre caractère : vous qui avez hérité de vos ancêtres, marins basques, normands ou bretons, la fierté, le goût pour le risque, l'habitude des dangers. Vous êtes courageux, tenaces, et c'est dans votre travail, et non dans l'assistance, que vous trouvez les moyens de vos progrès.

Je sais pourtant que les difficultés n'épargnent pas l'archipel : inquiétudes pour l'emploi, recherche de débouchés économiques, d'autres soucis encore.

Mes chers compatriotes, je ne suis pas venu vous apporter des solutions toutes faites. Elles n'existent pas et vous le savez mieux que quiconque. Je sais la lucidité et le courage avec lesquels vous avez assumé la réduction de la zone économique exclusive autour de Saint-Pierre-et-Miquelon, l'application du moratoire sur la pêche à la morue, l'arrêt pur et simple de la pêche industrielle, la fermeture des usines de transformation.

Dans cette crise terrible qui a bouleversé les conditions d'exercice du " grand métier ", la Métropole a été à vos côtés. Elle vous a aidés à relever le défi de la diversification économique, elle vous a, comme il était naturel, soutenus pour préserver votre avenir dans le domaine de la pêche.

Sur vos îles que toutes les formes de la fatalité ont traversées, vous avez donné une fois de plus l'exemple de ce que peut la volonté. Avec intelligence, avec détermination, vous avez maîtrisé cette nouvelle crise : vous êtes parvenus à retrouver votre niveau d'emploi, à équiper l'archipel, à l'inscrire dans la modernité, à le placer sur la voie du développement et de la diversification économique.

Remarquable transformation que celle de Saint-Pierre-et-Miquelon où tout borne l'homme, mais où il enjambe toujours la limite : œuvre du temps, sans doute, mais votre œuvre surtout.

Ainsi, à Saint-Pierre-et-Miquelon, les "laboureurs de la mer" et d'autres entrepreneurs dynamiques ont-ils mis en place, pour les activités de pêche, les conditions d'un véritable renouveau. De caractère plus artisanal, plus polyvalent, cet ensemble se développe année après année comme le prouve votre flottille de petits navires, bien adaptés à leurs nouvelles missions, qui font revivre la tradition ancestrale et lui ouvrent un nouvel avenir.

La pêche industrielle voit-elle aussi, semble-t-il, l'horizon se dégager. Avec la levée progressive des moratoires, l'exploitation de la morue commence à redevenir viable. Il convient, bien sûr, d'être vigilant sur le respect de l'accord, mais surtout de l'esprit de l'accord conclu en 1994, et vous pouvez compter sur moi pour rappeler constamment à nos amis canadiens l'intérêt que porte la France à la gestion commune efficace de cette ressource si précieuse, j'en parlais encore hier longuement avec le Premier ministre du Canada.

Pour assurer la défense de notre zone économique, vous possédez maintenant le FULMAR, ce bâtiment de la marine nationale que j'ai voulu ici, pour vous.

Mais au-delà de la protection de vos intérêts, il faut bâtir avec les Canadiens de nouvelles relations pour devenir de véritables partenaires. Vous ne devez pas vous replier sur vous-mêmes. Vous n'avez pas à craindre le débat, ni la négociation : c'est, vous le savez, dans une forte coopération que l'archipel trouvera la voie naturelle de son désenclavement économique.

Poursuivez donc sans complexe ce rapprochement dans l'esprit d'ouverture qui anime par ailleurs les relations entre le Canada et la France.

Votre avenir repose aussi sur la diversification de vos activités. C'est en lui-même que l'archipel trouvera les moyens de son épanouissement économique.

Grâce à ses savoir-faire traditionnels tout d'abord. La jeune entreprise que je viens de visiter illustre le dynamisme de ce redéploiement. L'intérêt qu'elle porte au crabe des neiges représente un débouché prometteur. Pour élargir encore votre activité liée à la filière pêche, d'autres

initiatives sont en marche, telles que les recherches qui sont poursuivies sur la capture de nouvelles espèces ou ce programme ambitieux d'aquaculture que vous avez lancé à Miquelon. Cette diversification nécessaire dans le secteur de la pêche doit être l'objectif dans tous les domaines.

Les nouvelles orientations économiques de l'archipel, ce peut être la recherche pétrolière. L'exploration du sol sous-marin dans la zone économique exclusive française vient de franchir une nouvelle étape. Elle suscite des espoirs fondés sur les résultats obtenus dans les gisements sous-marins d'Hibernia et de l'île des Sables à l'est et à l'ouest de votre zone. Le Parlement, à l'initiative de vos élus, s'est prononcé en faveur d'une modification du code minier qui devrait, en cas de production pétrolière effective, assurer à l'archipel de nouvelles ressources. Le Gouvernement doit donc soumettre au Conseil Général le cahier des charges relatif à l'article 27 de votre loi statutaire du 11 juin 1985, afin que vous obteniez compétence légale sur les ressources naturelles de cette zone.

De même, le tourisme est susceptible de connaître ici de fructueux développements. Le *Levant*, ce tout nouveau navire de croisière, vient d'arriver dans l'archipel. C'est une première dans un secteur en plein essor où la France témoigne d'un savoir-faire reconnu. Ce bateau, dont vous savez peut-être que mon épouse est la marraine, est aussi l'illustration des investissements que l'on peut réaliser grâce au dispositif fiscal de ce que l'on a appelé la loi Pons. Autre conséquence de cette loi, la construction de trois cargos a incité un armement français à baser son activité dans l'archipel.

Vous avez plaidé pour la mise en place d'un registre d'immatriculation des navires à Saint-Pierre-et-Miquelon. Je ne peux que vous y encourager. C'est dans la ligne même de votre tradition maritime. L'archipel présente les conditions idéales : maîtrise de la fiscalité, régime social spécifique. Au cours de la législature précédente, votre député avait déposé une proposition de loi qui avait été retenue. Il faut persévérer : c'est une chance à exploiter pour notre marine marchande, nos marins et notre pavillon.

Autre diversification judicieuse, la quarantaine animale de Miquelon qui accueille, avant leur arrivée au Canada, des animaux en provenance d'Amérique du Sud. Ce projet, repris l'année dernière, a permis lui aussi de créer des emplois.

Mais pour réussir pleinement, les diversifications supposent des investissements, en particulier dans le domaine des infrastructures. Et celles-ci, ici, c'est vrai, s'améliorent.

Je viens d'atterrir sur la nouvelle piste de votre aéroport. Ce fut juste après la décision délimitant notre zone économique que Dominique Perben, alors Ministre des DOM-TOM, décida d'entreprendre ces travaux. A un moment si difficile pour vous, le Gouvernement montra ainsi sa volonté de soutenir l'archipel en dotant celui-ci d'un outil de désenclavement comparable à ceux de ses homologues régionaux. Cette volonté, elle persiste, elle reste la même. Mais, je tiens à le souligner que, dans cette remarquable réalisation de l'aéroport qui était si nécessaire, la Collectivité Territoriale a pris toute sa part.

D'autres grands chantiers sont en cours : qu'il s'agisse du nouvel hôpital ou des travaux d'adduction d'eau et d'assainissement poursuivis à Saint-Pierre et à Miquelon, ils mettront votre collectivité au niveau d'équipement nécessaire pour conforter ses nouvelles activités.

De même, ce très bel ensemble du Musée-Archives où nous nous trouvons, et que vous avez voulu comme le témoin du riche passé historique de ces îles. Bravo au Conseil Général, qui a été l'initiateur de ce projet. Il constitue, en synergie avec l'Institut d'enseignement du français et le Franco-forum, un pôle attrayant, contribuant au rayonnement culturel de l'archipel en Amérique du Nord en même temps qu'il renforce son attrait touristique.

Je sais cependant que d'autres préoccupations apparaissent. Le secteur du bâtiment s'inquiète pour l'avenir après la réalisation de ces importants chantiers. Je veux rassurer les professionnels. D'autres projets naissent. La solidarité de la métropole s'exerce aujourd'hui et s'exercera demain pour tout ce qui contribue à améliorer la situation de l'emploi et la qualité de vie des habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'Etat doit encourager et soutenir vos efforts, mais c'est à vous qu'il appartient de prendre

l'initiative et d'assumer la responsabilité. L'Etat est votre partenaire. Il doit, comme la solidarité nationale l'exige et comme la loi le prévoit, participer aux efforts de la Collectivité comme de toutes les collectivités nationales - que ce soit le Conseil Général ou les communes - pour favoriser le progrès social, économique et culturel de Saint-Pierre-et-Miquelon. Et il le fait d'ailleurs d'autant plus aisément que votre communauté trouve les chemins d'un consensus politique sur la plupart des sujets qui concernent l'intérêt et le rayonnement de l'archipel.

Développement économique, esprit d'entreprise, initiative et plein exercice de votre responsabilité, voilà les fondements sur lesquels repose votre avenir, notre avenir commun dans cet archipel.

D'où l'existence d'un statut adapté au contexte régional, un bon statut, je crois, mais qui doit pouvoir évoluer, si nécessaire, afin que vous soyez toujours les acteurs essentiels et les principaux responsables de votre vie et de votre avenir.

D'où l'exigence aussi d'une aide financière appropriée et tenant compte des particularités locales. Aide justifiée également par l'importance, pour la France, d'être exemplaire sur ces terres d'Outre-mer qui fondent une part importante de son prestige international.

Présence française dont sont porteurs d'abord les jeunes. Ici les jeunes de Saint-Pierre-et-Miquelon, si nombreux, et qui se rendent de plus en plus nombreux aussi en métropole pour y poursuivre leurs études et acquérir une formation. Ils sont 230 cette année. Malheureusement, à l'issue de leur cursus universitaire, beaucoup d'entre eux ne trouvent pas d'emploi ici dans leur archipel, là où ils sont pourtant nombreux à souhaiter vivre et travailler. Le Conseil de la jeunesse, qu'ils ont constitué, en est le témoignage et aussi le symbole. Eh bien, ensemble, nous devons tout faire pour les encourager et pour les aider !

" La France aime et estime ces îles ". Ces mots que vous disait ici le Général de Gaulle, il y a plus de trente ans, à mon tour, je vous les redis : Nous avons pour vous, Français d'Amérique du Nord, de la reconnaissance, de l'estime, un grand et fraternel attachement. Vous avez assuré le développement de la plus vieille terre ultramarine française et vous avez, vous et vos ancêtres, imposé votre présence à force d'entêtement patient et de détermination obstinée.

Mes chers compatriotes, j'ai confiance. J'ai confiance en vous, en votre énergie, en votre vitalité pour réussir.

A Saint-Pierre-et-Miquelon, l'histoire, à maintes reprises, a montré ce que pouvaient produire la fierté et le courage. C'est l'histoire d'une terre rude et robuste, d'une terre chaleureuse et humaine, qui ignore la nostalgie, le regret, l'attente, une terre qui mise sur son avenir, une terre qui pousse toujours plus loin les frontières du possible.

La France aime cette générosité, cette dignité, cette grandeur que l'archipel, une fois de plus, offre au monde. Elle en est fière.

Vive Saint-Pierre-et-Miquelon,

Vive la République,

Et Vive la France.